

## **Présentation**

Ce texte est paru dans le journal Le Monde en avril 1998, à un moment où la distinction entre le clonage reproductif et le clonage thérapeutique (lié au débat actuel sur les cellules-souches embryonnaires) n'était guère présente de manière explicite dans le débat scientifique et éthique international. L'auteur, peu conscient de la différence à l'époque, s'oppose ici de fait, à la suite d'Axel Kahn, au clonage dit reproductif, comme on peut le constater à la lecture.

Son opinion sur ce point n'a pas changé quatre ans après. La question du clonage thérapeutique est d'un autre ordre et mériterait un traitement spécifique, dans la mesure où il ne s'agit pas ici de cloner une autre personne, mais seulement des organes ou des tissus. Certains auteurs pensent cependant que le risque existe qu'on se mette à cloner des individus entiers afin d'en disposer ensuite comme des banques d'organes ou des tissus utilisables à des fins thérapeutiques. Dans ce cas, il n'y aurait pas de différence fondamentale entre les risques liés au clonage thérapeutique et à ceux inhérents au clonage reproductif.

### **Un point de vue protestant sur le clonage humain**

Par Denis Müller

Comme éthicien protestant, collaborant depuis des années avec des collègues français sur un plan aussi bien oecuménique qu'interdisciplinaire, nous avons été très particulièrement intéressé et interpellé par les analyses qu'Axel Kahn consacre à la position des Églises et des théologiens face au défi posé par l'éventualité du clonage humain.

M. Kahn se base avant tout sur le rapport et les recommandations de la « Commission consultative américaine de bioéthique », parus en juin 1997, pour clarifier la position des Églises

chrétiennes et des autres religions monothéistes face au clonage humain. Il constate qu'aux États-Unis au moins, les religions sont divisées.

Cela paraît assez clair, en effet, si l'on compare la position générale du Vatican, totalement hostile à l'idée du clonage humain, à certaines affirmations très libérales émanant de quelques théologiens protestants et juifs. Mais on pourrait croire à tort, en lisant le rapport américain, que l'éthique protestante dans son ensemble serait plutôt favorable au clonage humain, au nom de la liberté de la recherche et des progrès thérapeutiques à venir.

D'autres éthiciens protestants américains ont adopté une attitude beaucoup plus critique.

Mon propos n'est point ici de rendre compte des positions officielles des Églises protestantes ou des avis émis par mes collègues protestants au sujet du clonage humain.

Je me contenterai d'apporter mon modeste mais non moins total soutien, d'un point de vue à la fois éthique, anthropologique et théologique, à la thèse centrale défendue avec brio par Axel Kahn, tout en étant assez certain que beaucoup d'éthiciens protestants francophones et européens sont d'un avis très semblable au mien.

Pour Axel Kahn, comme pour le Comité Consultatif National d'Éthique, l'éventualité du clonage humain contrevient, du point de vue strictement éthique, à la dignité de la personne humaine. Il le démontre de manière rigoureuse, notamment par sa réfutation probante de la comparaison entre les vrais jumeaux, ou jumeaux monozygotes, et le couple étrange que constitueraient des clones. Le décalage temporel inéluctable, dans le cadre du clonage humain, représenterait en effet un déplacement gigantesque, sous un angle anthropologique, psychologique et symbolique.

Or une telle intrusion dans les droits de la personne humaine serait la résultante assez effarante d'une volonté narcissique d'autoreproduction.

L'éthique, comme nous l'ont montré de manière admirable le philosophe protestant Paul Ricoeur et le penseur juif Emmanuel Lévinas, passe par le respect inconditionnel de l'altérité d'autrui, et donc par le refus d'enserrer la relation en le soi et l'autre dans une

logique du même (qui serait tout à fait contraire, ajouterons-nous d'un point de vue théologique, à une saine compréhension de notre vocation de créatures de Dieu). Axel Kahn l'a fort bien compris, lui qui souligne, dans un passage-clé de son ouvrage, que vouloir satisfaire son désir d'enfant par le moyen d'un clonage reviendrait à une «perversion narcissique», totalement oublieuse de l'ouverture vers l'autre et de l'acceptation de l'autre.

On voit dès lors avec une grande netteté ce qui distingue le fantasme du clonage humain, appliqué à la procréation, des formes aujourd'hui acceptées de procréation médicalement assistée. Même dans l'insémination artificielle avec donneur (IAD), que l'éthique protestante a su accompagner critiqueusement plutôt que de la refuser à la manière catégorique du magistère catholique romain, la prise en compte de l'altérité demeure préservée et même, si l'on ose dire, redoublée par l'altérité et par l'anonymat du donneur de sperme (c'est pourquoi l'éthique protestante, plus attentive au projet du couple stérile, n'a jamais suivi le discours catholique officiel dénonçant ici une forme d'adultère). Avec le clonage humain, on entrerait dans le règne de la «création de soi par soi», non au sens positif qu'Henri Bergson avait donné à la durée, dans l'Évolution *créatrice*, mais au sens d'une reproduction égoïste de soi, déguisée sous un altruisme hypocrite.

2

L'éthique protestante n'a rien d'une morale obscurantiste, hostile aux développements scientifiques. Il ne s'agit donc pas, de notre point de vue, d'adopter une position de méfiance envers la science, mais de discerner ce qui relève d'une intention éthique acceptable, respectueuse de la liberté individuelle, de la justice sociale et de la dignité des personnes, et ce qui relève d'une confusion anthropologique, psychologique et spirituelle.

Dans le cas spécifique du clonage humain, un tel discernement paraît urgent. L'éthique protestante, sans nul doute, ne saurait accepter « l'instrumentalisation de l'homme par l'homme» qui s'annonce dans l'éventuel projet du clonage humain. Elle doit donc, une fois de plus, choisir son camp, n'en déplaise à certains éditorialistes prestigieux de la revue *Nature*.

Denis Müller est professeur d'éthique à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Lausanne et président de l'Institut Romand d'Ethique (Genève)

*Texte de la version initiale, paru dans Le Monde, sous une forme légèrement abrégée*

*Paris, 3 avril 1998*

© Denis Müller

[www.contrepointphilosophique.ch](http://www.contrepointphilosophique.ch)

Rubrique Ethique

Octobre 2002

Pages web personnelles de Denis Müller :

<http://www.unil.ch/theol/denis.muller/index.htm>